



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°AO/Z00/DBA/055/2023

**SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGÉ DE L'ENTRETIEN ET DE LA REPARATION
DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU SIÈGE DE LA BCEAO**

OCTOBRE 2023

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I- CONDITIONS GENERALES

I.1. Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, situé à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

I.2. Objet

La Banque Centrale souhaite se doter des services d'un garage automobile en vue d'assurer des prestations avancées d'entretien et, le cas échéant, de réparation sur les véhicules de son parc automobile au Siège à Dakar.

A cet égard, la BCEAO envisage la signature d'un contrat de prestation pour une durée d'un (1) an, renouvelable deux fois, sous réserve de performances satisfaisantes de la part du prestataire.

Le présent appel d'offres concerne plusieurs types de véhicules à savoir :

- véhicules de marque AUDI et LEXUS ;
- véhicules de marque MERCEDES et de types E200, E300, E450 et S350 ;
- véhicules de marque TOYOTA et de type Camry ;
- véhicules de marque TOYOTA et de type Prado et Hilux pick up ;
- véhicules utilitaires de marques TOYOTA, CITROËN et HYUNDAI (mini bus, fourgonnettes et camionnette).

I.3. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un lot unique.

I.4. Conditions de participation

La participation au présent appel à concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences des termes de référence.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption, des pratiques collusoires, frauduleuses ou coercitives, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.5. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, la seule forme autorisée est le groupement solidaire.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra également indiquer le chef de file dudit groupement.

I.6. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

I.7. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera déclarée non conforme.

I.8. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date limite de leur dépôt.

I.9. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française. Les notices des équipements pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

I.10. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.11. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

I.12. Facturation

La facturation des prestations sera établie sur une base mensuelle. Il sera mentionné sur chaque facture l'immatriculation du véhicule, le kilométrage et le nom du chauffeur ayant déposé le véhicule au garage.

La facturation des prestations d'entretien se fera sur la base de la grille tarifaire proposée, qui sera annexée au contrat comme partie intégrante de celui-ci. Le coût de ces prestations sera maintenu identique pendant toute la durée du contrat.

I.13. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.14. Présentation des soumissions

Les offres devront être décomposées en cinq (5) parties distinctes comme suit :

- une lettre de soumission ;
- un formulaire de soumission ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.14.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de son offre. Cette lettre devra être signée par le représentant dûment habilité du garage soumissionnaire.

I.14.2 Formulaire de soumission

Les soumissionnaires devront produire un formulaire de soumission selon le modèle joint en annexe. Ce formulaire devra être signé par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.14.3 - Présentation du soumissionnaire

Le soumissionnaire devra faire une présentation sommaire de son entreprise (dénomination, adresse, zones de couvertures, activités etc).

Par ailleurs, le soumissionnaire devra communiquer des références bancaires conformes aux normes de codifications bancaires internationales.

I.14.4 - Offre technique

L'offre technique comprendra :

- le curriculum vitae de trois (3) membres de la Direction ;
 - les pièces administratives (attestation de l'institut de prévoyance sociale, attestation d'immatriculation, attestation de l'inspection du travail)
 - la désignation d'un point focal (nom, prénom, téléphone, titre professionnel) ;
 - trois (3) références (nom, téléphone et adresse électronique) de structures avec lesquelles le soumissionnaire a collaboré ;
 - la confirmation de la capacité à fournir des pièces de rechange sur demande et la liste des fournisseurs de pièces de rechange partenaires;
 - l'assurance de disposer d'une part, d'un site servant de garage à Dakar, d'une superficie minimale de 200 m² et d'autre part, des équipements de travail ci-après :
 - a- Pont élévateur ;
 - b- Démonte pneus ;
 - c- Equilibreuse de roues ;
 - d- Cabine de sablage pour nettoyer des pièces de rechange ;
 - e- Compresseurs à gaz ;
 - f- Extracteur de gaz ;
-

-
- g- Appareil de géométrie ;
 - h- Appareil de diagnostic ;
 - i- Appareil de contrôle ;
 - j- Poste soudure ;
 - k- Fosse de vidange ou au moins un élévateur hydraulique fixe de 4 tonnes (au moins) permettant de travailler sous le véhicule, en station debout.

I.14.5 - Offre financière

Chaque soumissionnaire est invité à remplir les tableaux de bordereaux de prix unitaires (annexes 1 et 2) ci-joints en annexe, sous le format Excel, au titre de sa proposition financière. L'offre financière comprenant les conditions des prix et réduction, le cas échéant sur des volumes importants des travaux sur le mois.

L'entretien et la réparation de véhicules tels que mentionnés dans les Termes de Référence (TDR) s'entendent comme suit :

- Entretien : toutes opérations d'entretien périodique et de contrôle des véhicules, telles que recommandées par les constructeurs ;
- Réparation : toute action de remise en état d'un véhicule à la suite d'une panne ou d'un accident.

I.15. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises **en version PDF, par voie électronique**, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int **au plus tard le lundi 20 novembre 2023 à 12 heures** TU, délai de rigueur. Les courriels de transmission devront porter le titre "Offre pour l'entretien et la réparation des véhicules du Siège de la BCEAO".

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.16. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques.

De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

I.17. Vérification de la qualification des soumissionnaires

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, le soumissionnaire est déclaré non qualifié au profit de celui classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.18. Publication des résultats et notification du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.19. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse combinée des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Préalablement à l'attribution du marché, la BCEAO s'autorise de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constitue un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle invitera le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

I.20. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

I.21. Confidentialité

Dans le cadre de la présente procédure, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
 - n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
 - prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le prestataire répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
-

- restituer ou détruire, sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date de prise d'effet de la protection, les documents, rapports et données et autres informations qu'elle juge confidentiels.

I.22. Délais - Pénalités de retard

Lorsque les délais contractuels d'entretien et de réparation sont dépassés, le Prestataire retenu encourt sans mise en demeure préalable, une pénalité par jour de retard égale à un pour mille (1‰) qui sera retenue d'office sur les sommes qui lui sont dues mensuellement.

Toutefois, le montant total des pénalités qui seront appliquées n'excédera pas cinq pour cent (5%) du montant global du marché.

I.23 Litiges et contestations

I.23.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné conformément à ce règlement.

I.23.2 L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal) et selon le droit sénégalais.

I.23.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

II- CONDITIONS PARTICULIERES

II.1. Tâches et Responsabilités du Prestataire

Sous la supervision du Chef du parc automobile du Siège de la BCEAO, le prestataire sera chargé notamment des prestations suivantes :

- entretien courant des véhicules du parc automobile du Siège de la BCEAO ;
- remplacement des pièces en mauvais état par des pièces de rechange neuves d'origine ;
- réparation des véhicules le cas échéant.

En cas d'insatisfaction sur une réparation éventuellement faite, le prestataire devra prendre les dispositions nécessaires en vue de résoudre définitivement les véritables problèmes constatés sur le véhicule.

II.2. Nature détaillée des prestations et résultats attendus

Un plan d'entretien périodique par type de véhicule ainsi qu'un état des véhicules composant le parc automobile du Siège sont fournis en annexe. Toutefois, les soumissionnaires pourront proposer leurs propres plans d'entretien des véhicules.

Le garage sélectionné devra fournir des services complets et rapides pour toutes les activités liées à l'entretien et à la réparation des véhicules. Les prestations non limitatives attendues comprennent, à titre indicatif, les services suivants.

A. Au titre de l'entretien des véhicules

Quatre (4) niveaux d'entretien seront attendus pour chaque véhicule :

a) Premier niveau

- vidanger l'huile à moteur ;
 - remplacer les filtres à huile, à essence ou gasoil et à air ;
 - remplacer les bougies d'allumage ;
 - contrôler le faisceau haute tension d'allumage ;
 - contrôler le circuit de refroidissement et les courroies ;
 - contrôler le radiateur et les durites ;
 - remettre le liquide de refroidissement à niveau ;
 - vérifier l'état des plaquettes et les bandes de freins, les cales de freins à disque et tambour ;
 - régler les jeux de bandes si nécessaire ;
 - remettre le liquide de frein à niveau ;
 - contrôler le niveau des huiles de boîte de vitesse, direction assistée et pont arrière ;
 - vérifier le niveau d'huile de la boîte et changer le filtre à huile pour les véhicules à boîtes à vitesses et direction automatiques ; laver la carrosserie et le châssis ;
 - graisser les parties d'articulation (rotules, transmission, charnières de portières) ;
 - contrôler la pression des pneumatiques ;
 - contrôler le serrage des écrous de roues ;
-

-
- contrôler le niveau de l'électrolyte de la batterie et vérifier sa densité ;
 - graisser les cosses de la batterie ;

b) deuxième niveau

- tous items inclus dans le niveau d'entretien A ;
- vérifier les silent blocs des pièces d'articulation ;
- vérifier l'état de la suspension (amortisseurs) ;
- vérifier le système d'éclairage ;
- vérifier le tuyau d'échappement et le silencieux ;

c) troisième niveau

- tous items inclus dans le niveau d'entretien B ;
- vérifier le serrage de tous les boulons de la carrosserie ;
- contrôler le débattement des roues et la flexibilité de la suspension ;
- vérifier les rotules de direction et les caches poussière ;
- contrôler la pression d'alimentation en carburant ;
- régler le ralenti (comprenant contrôle et réglage antipollution) ;

d) quatrième niveau

- tous items inclus dans le niveau d'entretien C ;
- remplacer l'huile de la boîte de vitesse et de pont arrière et avant ;
- remplacer les amortisseurs (avant/arrière) ;
- remplacer les plaquettes de freins avant et bandes de freins ;
- régler le câble de frein de parking ;
- remplacer le disque d'embrayage et régler la garde de la pédale d'embrayage ;
- remplacer la courroie de distribution tous les 100 000 km ;
- vérifier l'état des pneumatiques.

La description des services demandés ci-dessus n'est pas limitative. Ils seront réalisés suivant les recommandations du constructeur et les règles de l'art.

NB :

- Le coût des huiles, filtres et bougies d'allumage est inclus dans le forfait proposé pour l'entretien de chaque niveau. *Le forfait entretien de chaque niveau n'est pas dans le cadre de devis.*

- Le coût des amortisseurs, plaquettes de freins et disques d'embrayage est inclus dans l'entretien de niveau D.

Toutes opérations complémentaires recommandées à la suite des différents contrôles devront faire l'objet d'une proposition de réparation et d'un devis sujet à appréciation et validation par les services compétents de la BCEAO.

En cas de défaillance constatée dans les 72 heures suivant une opération d'entretien (exemple : baisse du niveau d'huile, phares défectueux, etc.), le contractant sera tenu d'y remédier à ses frais, dans un délai maximum de 24h.

B. Au titre de la réparation des véhicules

En cas de panne ou d'accident, le garage procèdera à l'enlèvement du véhicule sur son lieu de stationnement. Il réalisera un diagnostic complet du véhicule et produira un devis de réparation reprenant la liste des travaux à réaliser, les pièces à remplacer, le coût et la durée des travaux, qu'il soumettra à l'appréciation de la BCEAO.

Aucune réparation ne devra être entreprise sans une autorisation écrite préalable de la part de la BCEAO.

La BCEAO se réserve le droit de procéder à une contre-expertise pour vérification du bien fondé des devis soumis à son appréciation. Le contractant devra permettre l'accès à son garage à toute personne mandatée par la BCEAO pour la réalisation de cette contre-expertise.

NB : Les interventions seront effectuées 24h/24, 7j/j en cas de panne d'un véhicule. Le remplacement des pièces d'usure (plaquettes de frein, biellette, rotules, silent bloc, filtres à air, filtre à pollen, disque de frein, etc.) se fera selon l'état.

II.3. Standards de performance et qualité de service attendus

Le garage sera évalué sur la base d'indicateurs de performance clairs, précis et objectifs qui permettront d'évaluer la qualité générale des prestations offertes et constance dans le temps.

Produit/service	Attribut de la performance	Définition	Standard/niveau de service
1. Entretien	Rapidité d'exécution et efficacité	Capacité à fournir les services et produits rapidement	Service rendu dans les 24h suivant le dépôt du véhicule au garage
	Transparence	Capacité à rendre compte de façon claire et transparente	Toutes les pièces défectueuses remplacées sont retournées à la BCEAO
	Fiabilité/Qualité du service	Capacité à produire un service de qualité durable	Aucun véhicule n'est retourné au garage pour réclamation après maintenance ou réparation
	Fiabilité/Respect des engagements	Capacité à remplir le service selon les strictes conditions explicitées dans le contrat	Toutes les pièces défectueuses sont remplacées par des pièces d'origine
2. Réparation	Rapidité d'exécution et efficacité	Capacité à agir rapidement	<ul style="list-style-type: none"> - Enlèvement du véhicule sur son lieu de stationnement au plus tard 12h après son immobilisation. - Diagnostic et devis de réparation soumis à la BCEAO pour accord au plus tard 2 jours (ouvrables) après dépôt du véhicule au garage

	Qualité	Capacité à produire un service de qualité durable	Aucun véhicule retourné au garage pour réclamation après maintenance ou réparation
3. Qualité de service	Disponibilité	Capacité à joindre le garage en dehors des horaires de bureau	Disponibilité du garage 7j/7 en dehors des heures d'ouverture pour traitement des urgences éventuelles
	Gestion des réclamations	Capacité à répondre aux réclamations en un temps réduit	Temps de traitement : 24h maximum
	Communication	Capacité à tenir le client informé des éventuels contre temps	En cas de délais complémentaires, la BCEAO est informée par écrit au moins 12h avant la date et l'heure prévues pour la restitution du véhicule
4. Facturation	Exactitude/ Précision/Fiabilité	Capacité à générer des états sans erreur	Aucune erreur et/ou aucune discordance entre factures mensuelles et pièces justificatives jointes.
5. Reporting	Réactivité / Disponibilité	Capacité à répondre aux requêtes de la BCEAO dans un temps réduit	Le garage répond aux demandes d'informations de la BCEAO au plus tard 3 jours après réception de la requête

Annexe 1 : Cadre de devis pour les pièces de rechange (à renseigner pour chaque type de véhicule)

Désignation	Référence (pièce d'origine)	Origine du fabricant	Qté	PU HT en FCFA
Filtre à huile			1	
Préfiltre à Mazout			1	
Filtre à essence			1	
Filtre à air			1	
Filtre à pollen			1	
Plaquettes avant			1	
Plaquettes arrière			1	
Bande de frein			1	
Huile moteur			1	
Huile de frein			1	
Finasol			1	
Huile Pontonic			1	
Huile hydraulique			1	
Graisse			1	
Lavage moteur			1	

Balaie d'essuie-glace			1	
Disque d'embrayage			1	
Plateau d'embrayage			1	
Butée d'embrayage			1	
Axe pignons d'attaque			1	
Maitre-cylindre supérieur			1	
Maitre-cylindre inférieur			1	
Maitre-cylindre supérieur de frein			1	
Disque de frein			1	
Tambour de frein arrière			1	
Pignon d'attaque boîte de vitesse			1	
Courroie d'alternateur			1	
Courroie de distribution			1	
Bouchon à huile moteur			1	
Jeu de Support moteur			1	
Jeu de Support boîte			1	
Batterie 12V70AH			1	

Batterie 12V100AH			1	
Batterie 12V55AH			1	
Triangle haut			1	
Triangle bas			1	
Buselure de Triangle haut			1	
Buselure de Triangle bas			1	
Buselure d'amortisseur			1	
Biellettes			1	
Rotule de triangle			1	
Barre tirant			1	
Barre de direction			1	
Clignotants avant			1	
Clignotants arrière			1	
Rotule de direction			1	
Rotule de crémaillères			1	
Support batterie			1	
CTC biellettes			1	

CTC amortisseur			1	
CTC biellettes ressort arrière			1	
CTC de barre stabilisatrice			1	
Soufflet de transmission			1	
Soufflet de crémaillère			1	
Amortisseurs avant			1	
Amortisseurs arrière			1	
Roulement moyen			1	
Roulement des moyeux			1	

**Annexe 2 : Cadre de devis pour le coût de la main d'oeuvre et le service de remorquage
(à renseigner pour chaque type de véhicule)**

Désignation	FCFA HT
Coût horaire de la main d'oeuvre entretien	
Coût horaire de la main d'oeuvre réparation mécanique	
Coût horaire de la main d'oeuvre réparation climatisation	
Coût horaire de la main d'oeuvre réparation du système électrique	
Coût horaire de la main d'oeuvre réparation du système électronique	
Coût horaire de la main d'oeuvre tôlerie-soudure-peinture	
Coût de remorquage dans la région de Dakar	
Coût de remorquage dans la région de Thiès	
Coût de remorquage dans la région de Diourbel	
Coût de remorquage dans région de Louga	
Coût de remorquage dans région de Kaolack	
Coût de remorquage dans la région de Saint-Louis	

Annexe 3 : Lettre de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de **MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

Objet : Sélection d'un prestataire chargé de l'entretien et de la réparation des véhicules du parc automobile du Siège de la BCEAO

Nous, soussignés.....soumettons par la présente une offre de prix en vue de la sélection d'un prestataire chargé de l'entretien et de la réparation des véhicules du parc automobile du Siège de la BCEAO pour un montant total de.....FCFA HT/HD ou.....euro réparti comme suit (préciser selon le cas) :

La durée de validité de notre soumission est de cent-vingt (120) jours pour compter du (indiquer la date).

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signature du Représentant légal

Nom et titre du Représentant légal

Annexe 4 : Formulaire de soumission

Nous soussigné,respectons les critères ci-après :

Eligibilité

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt et notre entreprise ne fait pas l'objet d'une suspension par BCEAO. (*Préciser la situation de conflits d'intérêt le cas échéant*)

Nous ne sommes impliqués dans aucune activité illégale, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ni aucune pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive.

Recevabilité

Notre offre est exhaustive et est signée par la personne habilitée.

Nous ne participons pas, en qualité de candidat ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel à la concurrence.

Conformité administrative

Nous sommes en règle avec l'administration de notre pays. A ce titre, nous vous communiquons ci-après les informations y afférentes :

Nom du document administratif	Numéro du document	Date de délivrance	Autorité signataire
Attestation de non faillite			
Quitus fiscal			
Attestation des services sociaux			
Registre de commerce			

Nous nous engageons à compléter les pièces administratives éventuellement non fournies au plus tard à l'attribution du marché.

Conformité technique

Notre entreprise s'engage à exécuter le marché conformément aux termes de référence avec les équipements ci-après :

Equipements	Descriptions	Références
Site servant de garage à Dakar, d'une superficie minimale de 200 m ²		
Pont élévateur		
Démonte pneus		
Equilibreuse de roues		
Cabine de sablage pour nettoyer des pièces de rechange		
Compresseurs à gaz		
Extracteur de gaz		
Appareil de géométrie		
Appareil de diagnostic		
Appareil de contrôle		

Poste soudure		
Fosse de vidange ou au moins un élévateur hydraulique fixe de 4 tonnes		

Conformité financière

Nous nous engageons :

- à fournir toutes les informations nécessaires à l'analyse de la raisonnable des prix ;
- à accepter toutes les corrections faites dans le cadre de l'évaluation des offres.

Qualification

Nous avons la qualification technique et financière nécessaire à l'exécution de ce marché et les pièces justificatives sont jointes à notre offre.

Critères	Données requises (À remplir en précisant la part qui revient à chaque membre du groupement)
Expérience générale	<i>(Date de création et domaine d'intervention)</i>
Expérience spécifique	<i>(Marchés similaires, années de réalisation, Cocontractant , contacts)</i>
Personnel	<i>(Personnel, Nom et prénom, poste, nombre d'année d'expérience dans le domaine)</i>
Chiffre d'affaires	<i>(Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années)</i>
Capacité financière	<i>(Montants de la capacité d'autofinancement figurant dans les états financiers des trois (3) dernières années)</i>
Capitaux propres	<i>(Montants des capitaux propres des trois (3) dernières années)</i>
Total du bilan	<i>(Montant du total bilan des trois (3) dernières années)</i>
Résultat net	<i>(Montant du résultat net des trois (3) dernières années)</i>

Signature du Représentant légal

Nom et titre du Représentant légal

Annexe 10

ETAT DU PARC AUTOMOBILE DU SIÈGE DE LA BCEAO PAR LOT AU 22/10/2023										
Numéro d'ordre	Immatriculation	Numéro Châssis	Marque	Modèle	Date d'acquisition	Source d'énergie	Nombre de places	Puissance fiscale	Distance parcourue au 6 avril 2023	Observations
Lot 1 : marques AUDI et LEXUS (2)										
1	BC CMD 2080	WAUZZZF82JN008780	AUDI	A8 L	09/05/18	Essence	4 places	23 CV		
2	BC CD 1738	JTHCL46F305016993	LEXUS	LS 460	03/19/13	Essence	5 places	26 CV		
Lot 2 : marque Mercedes (18)										
1	BC CD 1734	WDD2211561A248768	MERCEDES	S350L	01/02/09	Essence	5 places	24 CV		
2	BC CD 1708	WDD2120551A700264	MERCEDES	E300	11/23/12	Essence	5 places	20 CV		
3	BC CD 1709	WDD2120551A699629	MERCEDES	E300	11/23/12	Essence	5 places	20 CV		
4	BC CD 1760	WDD2120341A804983	MERCEDES	E 200	07/01/13	Essence	5 places	11 CV		
5	BC CD 1761	WDD2120341A804486	MERCEDES	E 200	07/01/13	Essence	5 places	11 CV		
6	BC CD 1762	WDD2120341A805389	MERCEDES	E 200	07/01/13	Essence	5 places	11 CV		
7	BC CD 1763	WDB2120341A809127	MERCEDES	E 200	07/01/13	Essence	5 places	11 CV		
8	BC CD 1765	WDD2120341A803539	MERCEDES	E 200	07/01/13	Essence	5 places	11 CV		

9	BC CD 1766	WDD2120341A804462	MERCEDES	E 200	07/01/13	Essence	5 places	11 CV		
10	BC CD 1826	WDD2120341B030926	MERCEDES	E 200	08/05/14	Essence	5 places	11 CV		
11	BC CD 1827	WDD2120341B031251	MERCEDES	E 200	08/05/14	Essence	5 places	11 CV		
12	BC CD 1828	WDD2120341B027373	MERCEDES	E 200	08/05/14	Essence	5 places	11 CV		
13	BC CD 1829	WDD2120341B025099	MERCEDES	E 200	08/05/14	Essence	5 places	11 CV		
14	BC CD 1830	WDD2120341B029689	MERCEDES	E 200	08/05/14	Essence	5 places	11 CV		
15	BC CD 2139	WDD2130681A706351	MERCEDES	E450	09/26/19	Essence	5 places	17 CV		
16	BC CD 2141	WDD2130681A700607	MERCEDES	E450	09/26/19	Essence	5 places	17 CV		
17	BC CD 2207	W1K2130801A909245	MERCEDES	E 200	11/02/21	Essence	5 places	11 CV		
18	BC CD 2208	W1K2130801A909221	MERCEDES	E 200	11/02/21	Essence	5 places	11 CV		
Lot 3 : Toyota Camry (12)										
1	BC CD 2091	CH36432	TOYOTA	CAMRY	14/11/2018	Essence	5 places	14 CV		
2	BC CD 1714	JTNBF4FK803021700	TOYOTA	CAMRY	12/01/12	Essence	5 places	14 CV		
3	BC CD 1712	JTNBF4FKX03021729	TOYOTA	CAMRY	12/01/12	Essence	5 places	14 CV		
4	BC CD 1713	JTNBF4FK303021684	TOYOTA	CAMRY	12/01/12	Essence	5 places	14 CV		
5	BC CD 1786	JTNBF4FK703024457	TOYOTA	CAMRY	10/14/13	Essence	5 places	14 CV		
6	BC CD 1787	JTNBF4FKX03024498	TOYOTA	CAMRY	10/14/13	Essence	5 places	14 CV		

7	BC CD 1905	JTNBF4FK003031587	TOYOTA	CAMRY	09/29/15	Essence	5 places	14 CV		
8	BC CD 1906	JTNBF4FK003031587	TOYOTA	CAMRY	09/29/15	Essence	5 places	14 CV		
9	BC CD 1907	JTNBF4FK803031577	TOYOTA	CAMRY	09/29/15	Essence	5 places	14 CV		
10	BC CD 1908	JTNBF4FK903031605	TOYOTA	CAMRY	09/29/15	Essence	5 places	14 CV		
11	BC CD 1915	JTNBF4FK603031688	TOYOTA	CAMRY	09/29/15	Essence	5 places	14 CV		
12	BC CD 2170	JTNBF4HK803000472	TOYOTA	CAMRY	2018	Essence	5 places	14 CV		
Lot 4 : Toyota Land cruiser et assimilés (11)										
1	BC CD 2136	JTEBH9FJ90K209713	TOYOTA	LAND CRUISER	09/26/19	Diesel	7 places	12 CV		
2	BC CD 2137	JTEBH9FJ90K209758	TOYOTA	LAND CRUISER	09/26/19	Diesel	7 places	12 CV		
3	BC CD 1841	JTEBH9FJ805076523	TOYOTA	LAND CRUISER	08/25/14	Diesel	7 places	12 CV		
4	BC CD 2295	37578	TOYOTA	LAND CRUISER	11/10/22	Essence	7 places	20CV		
5	BC CD 2296	35566	TOYOTA	LAND CRUISER	11/10/22	Essence	7 places	20 CV		
6	BC CD 2135	AHTKB8CD502971258	TOYOTA	HILUX	09/26/19	Diesel	5 places	10 CV		
7	-	-	TOYOTA	TXL	en cours d'acquisition	Diesel	7 places	11 CV		

8	-	-	TOYOTA	TXL	en cours d'acquisition	Diesel	7 places	11 CV		
9	-	-	TOYOTA	TXL	en cours d'acquisition	Diesel	7 places	11 CV		
10	-	-	TOYOTA	TXL	en cours d'acquisition	Diesel	7 places	11 CV		
Lot 5 : Véhicules utilitaires (4)										
1	BC IT 2134	VF77R9HECJJ713078	CITROEN	BERLINGO	09/26/19	Diesel	3 places	6 CV		
2	BC IT 2132	VF77R9HCJJ719660	CITROEN	BERLINGO	09/26/19	Diesel	3 places	6 CV		
3	BC IT 1650	JTGFB518301039359	TOYOTA	MINI BUS	11/02/11	Diesel	30 places	11 CV		
4	-	-	HYUNDAI	Camionnette	en cours d'acquisition	Diesel	2 places	12 CV		